

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 9 juillet 2012

Le lundi 9 juillet 2012, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN, Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Josette PICHOT, Messieurs Jean-Claude FONT, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER, Bernard PLANCHARD.

Absents excusés : Anne MINETTE, Arnaud LEVEIL.

Secrétaire de séance : Nicole Legendre

Ordre du jour :

- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2012
- II. PROJETS ET TRAVAUX EN COURS
- III. RAPPORT DU DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITES
- IV. PARTICIPATION AU RACCORDEMENT SUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
- V. QUESTIONS DIVERSES



- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2012
- II. PRESENTATION DU FESTIVAL CHEZ PAPY

Le festival aura lieu dans le champ de M. PESLIER.

Présentation des accès pompiers et choix des parkings.

Besoin estimatif entre 12 000 et 15 000 euros.

Subventions déjà obtenues 5 000 euros.

Il faudrait 500 personnes minimum pour rentabiliser l'événement.

SIAP (Sécurité Incendie et Agents de Protection) et Croix Rouge seront présentes sur les lieux.

Volonté de pérenniser l'événement et retombées économiques sur COMMER.

Site Internet : chez-papy-festival.com

Le Conseil municipal accorde une subvention de 1 000 €. De plus, une somme supplémentaire de 1 000 € sera attribuée en cas de déficit.

Deux mille gobelets recyclables seront achetés et serviront pour cet évènement et ceux à venir (moyennant une caution de 1 €).

III. PROJETS ET TRAVAUX EN COURS

Salle ALSH

Les travaux sont terminés ; les frais s'élèvent à 10 420,40 €

Plaine de Jeux

- Le conseil d'administration de la ligue de foot amateur nous alloue une subvention de 10 000 € en provenance des fonds d'aide du football amateur.
- En cours de demande de subventions parlementaire et du Conseil Général. Les dossiers ont été envoyés.
- Les travaux doivent être terminés en juin 2013 pour bénéficier des subventions.

Entrée Sud aménagement du bourg

- Les arbres ont été abattus en vue de l'effacement électrique fin 2012.
- Le curage et le nettoyage des canalisations d'eaux usées ainsi que les contrôles caméra ont été effectués.

Les conclusions sont les suivantes :

De R00 à R03 : Malgré les défauts de revêtement, les canalisations sont saines. Un chemisage total augmenterait la durée de vie du réseau.

De R03 à R04 : multiples affaissement + gravas

De R10 à R15 : multiples affaissements, infiltrations, déboîtements de buses, les tronçons sont à étudier un à un.

Du béton et du bitume sont adhérents dans les regards R11, R14, R15.

Les regards R13 et R12 sont hors d'usage.

Tests fumigènes : mauvais raccordement des habitations 19 et 23.

- Réunion du 19 juin : DDT/CG/Thomas GANDAIS/ Jean-Claude FONT.

Présentation des esquives réalisées par Plaine Etude

Clocher

En cours de préparation du dossier pour l'appel d'offre

Ecole

Un point sera effectué rapidement avec Pierre SOURTY, la Sté LEBRANCHU et la Sté CHEUX pour la réfection du sol de la salle de motricité.

IV. RAPPORT DU DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITES

Présentation des rapports

- Ecole
- Eglise
- Foyer des jeunes
- Mairie
- Salle des Fêtes
- Salle garderie

- Salle des vestiaires

Conclusion : lors d'un réaménagement, la municipalité est tenue de suivre les préconisations afin de toucher les subventions possibles.

V. PARTICIPATION AU RACCORDEMENT SUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pour une maison neuve et ancienne, après consultation des communes limitrophes, la somme proposée est de 500 € H.T.

Délibération : Le Conseil municipal donne son accord pour cette somme.

VI. QUESTIONS DIVERSES

- Contrat d'assistance Hotline technique :

Contrat annuel avec la Sté CONTY pour la Télémaintenance + Contrat d'abonnement Microsoft Hébergé Montant annuel : 571,03 € TTC

Délibération : Le Conseil municipal donne son accord pour le renouvellement de ce contrat.

- Demande de subventions pour l'année 2012

	2011	2012
Etoile bleue –tennis de table	400,00 €	400,00 €
AFN	200,00 €	200,00 €
Comité des Fêtes*	1 850,00 €	1 850,00 €
Etoile bleue - football	1 650,00 €	1 650,00 €
Familles Rurales	300,00 €	300,00 €

- M. Daniel GERAULT, président du comité des fêtes sort de la salle pour le vote de la subvention de son association.

- Information sur les risques majeurs pour l'élaboration de son document communal d'information.

- Inondations
- Rupture de barrage
- Sismique
- Tempête
- Transports de matières dangereuses

Plan communal de sauvegarde : réflexion sur la mise en place d'un centre d'accueil et de regroupement.

- Ségilog: renouvellement contrat pour 3 ans pour le logiciel de gestion

- Gestion du droit d'utilisation 2 502 € H.T
- Maintenance informatique..... 278 € H.T

Tarification idem pour 2013/2014/2015

Délibération : Le Conseil municipal donne son accord pour ce renouvellement.

P.L.U:

Enquête publique : Sept personnes sont venues en mairie pour se renseigner.

Remise du rapport du commissaire enquêteur le lundi 16 juillet à 17h30 à M. le Maire.

- 29 août : Finalisation avec prise en compte des remarques des publics associés.

Réunion comité de pilotage à 9h30.

- 27 septembre : Approbation du PLU par le Conseil Municipal par Délibération
Affichage + presse + publicité + documents officiels

Le document sera alors validé et opposable.

Salon de coiffure : en cours d'étude.

Inscription pour un enfant de Commer en classe CLIS à Mayenne pour un coût de 399,34 €

Délibération : Le Conseil municipal donne son accord.

Personnel :

- Ecole : besoin de 2 postes ½ ATSEM à la place de 3 → Classe de Gaëlle ROCHER (17 GS + 9 CP)

- Stagiairisation de Stéphane GUILLEUX

Versement d'une prime à l'embauche FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)

→ 2 000 € la première année

→ 4 000 € la deuxième année

ALSH : projet de fonctionnement été 2012

Contrat argent de poche

- Du 16 juillet au 3 août

- Du 20 au 23 août

Léo BOURCIER, Ophélie JOUET, Valentine REBILLARD, Romain GREMONT, Raphaël QUENTIN, Florian BETTON, Julie HUBERT, Eugénie LE MONNIER.

Syndicat d'électrification : montant des travaux pour l'enfouissement des réseaux 45 450 euros

Délibération : Le Conseil municipal donne son accord.

Fin août, pour une journée, autorisation exceptionnelle de stationnement de camping-cars sur le terrain situé près de l'ancienne gare à COMMER.

Cour de l'école :

Marquages au sol de la cour : à étudier

Demande pour avoir des buts de foot.

Logement locatif, au 54 rue des Tisserands : devis pour carrelage de la cuisine d'un montant de 2761 €.

Délibération : Le Conseil municipal donne son accord .

□ Projet intercommunal des centres de loisirs pour mars 2013 : « Radio nomade jeunesse », mise en place d'une radio itinérante ; Commer donne son accord de principe pour la participation de la commune à ce projet.

Il est 22h30, la séance est levée.